



Paris, le 9 février 2017.

Ce jour en ouverture de NAO, l'employeur MGEN a fait ses premières propositions, notamment celle d'une augmentation collective des rémunérations :

- 0,3 % pour les salaires < 30.000 € (brut annuel)
- 0,2 % pour les salaires > 30.000 € (brut annuel)

Argumentant la hauteur de ce taux par des attributions complémentaires individualisées et en fonction de l'activité commerciale ou non, métiers en tension ou pas.

Les Organisations Syndicales représentatives revendiquent, à l'identique des augmentations constatées dans la fonction publique, une évolution collective de 1,2 %, avant de considérer les autres éléments de la rémunération.

Les 4 Organisations Syndicales représentatives sur l'UES MGEN appellent à un mouvement de grève nationale le mercredi 15 février, avec un temps fort de 14 h à 16 h.

Depuis des mois les Organisations Syndicales alertent sur le contexte de dégradation des conditions de travail et la non-reconnaissance des contributions de chacun.

La réponse de l'employeur aurait du tenir compte de ce climat social dégradé.
Nous attendons d'autres réponses.

Ensemble, tous en grève, tous unis ...